



NOUVELLES FRONTIÈRES

Commission d'enquête citoyenne sur les relations Canada-États-Unis

RÉSUMÉ ET FAITS SAILLANTS
OCTOBRE 2005

THE
COUNCIL
OF CANADIANS



LE
CONSEIL
DES CANADIENS



Le Conseil des Canadiens
700-170, av. Laurier Ouest
Ottawa, ON K1P 5V5
1-800-387-7177
www.canadians.org

Octobre 2005

Introduction

Depuis des années, les Canadiens se font dire que plus les politiques canadiennes se rapprocheront de celles des États-Unis, mieux ils s'en porteront. Après plus de quinze années de libre-échange, nous savons bien que ce n'est pas le cas. Les Canadiens ont subi des mises à pied massives, la privatisation de leurs services publics et la promesse d'un salaire décent s'estompe peu à peu. Le libre-échange s'est avéré une poule aux œufs d'or pour les grandes entreprises, mais il demeure néfaste pour le reste des Canadiens.

Voici que de puissants groupes d'intérêt d'affaires et des politiciens cherchent à tisser des relations encore plus étroites avec les États-Unis. Ce nouvel ordre « d'intégration profonde » entend réorienter les politiques canadiennes afin qu'elles respectent les normes et les attentes américaines. Parmi les domaines touchés, on retrouve : la défense, l'environnement, les aliments et les médicaments, l'immigration et la sécurité énergétique. L'idée veut que nous donnions à l'administration américaine ce qu'elle veut – *tout ce qu'elle veut* – afin de garantir la circulation des biens et des marchandises à la frontière canado-américaine.

Nous savons que les Canadiens ne veulent pas que les profits des entreprises l'emportent sur l'intérêt public – notamment lorsqu'il s'agit de se joindre aux É.-U pour déclarer la guerre unilatéralement et pour entreprendre une nouvelle course aux armements nucléaires. Le gouvernement fédéral n'a pas vraiment cherché à prendre le pouls des Canadiens sur ces sujets. Sa dernière consultation sur les relations entre le Canada et les États-Unis remonte au début des années 1980.

Depuis 1999 cependant – sans aucune consultation des citoyens canadiens – le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), qui représente les 150 plus importantes entreprises au Canada, pousse le gouvernement fédéral à promouvoir une intégration plus profonde du Canada et des É.-U. Les demandes du CCCE avançaient lentement avant le 11 septembre 2001, et ont connu des progrès fulgurants depuis lors. Ces groupes d'intérêt se sont servis des attentats du 11 septembre pour reprendre le flambeau de l'intégration profonde et le gouvernement canadien leur a prêté une oreille attentive.

En 2004, le CCCE s'est joint au puissant Council on Foreign Relations pour organiser un Groupe de travail sur l'avenir de l'Amérique du Nord. Le rapport de ce groupe de travail, publié en mai 2005, recommandait que la politique étrangère canadienne s'aligne sur les priorités américaines. Bien avant la publication de son rapport, ce groupe de travail avait déjà influencé les chefs du Canada, des É.-U. et du Mexique. Paul Martin, George W. Bush et Vicente Fox ont démontré leur intention de suivre les recommandations du CCCE en signant le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité en mars 2005.

Une Commission d'enquête citoyenne sur les relations Canada-É.-U.

Fondé en 1985, le Conseil des Canadiens est le plus grand organisme citoyen du Canada, comptant des membres et des sections d'un bout à l'autre du pays. Nous voulons protéger l'indépendance du Canada en faisant la promotion de politiques progressives sur le commerce équitable, l'eau potable, la sécurité des aliments, les soins de santé publics et autres questions sociales et économiques qui préoccupent les Canadiens. Le Conseil a d'abord été formé pour s'opposer au libre-échange canado-américain et a consacré les vingt dernières années à mettre en lumière l'impact négatif du libre-échange, tout en travaillant avec des partenaires du Canada et du monde entier afin de démontrer qu'il est possible de parvenir à un Canada meilleur au sein d'un monde plus juste.

À la suite des demandes répétées pour une intégration plus prononcée avec les É.-U. et de l'absence de consultation des citoyens canadiens par le gouvernement sur ce sujet, le Conseil des Canadiens a organisé une commission d'enquête nationale sur les relations Canada-États-Unis. Nouvelles Frontières : Commission d'enquête citoyenne sur les relations Canada-États-Unis a tenu des audiences publiques dans dix villes du Canada de novembre 2004 à mars 2005. Chaque audience portait sur un domaine particulier des relations entre le Canada et les États-Unis et a donné aux Canadiens l'occasion de faire valoir leurs points de vue et d'ainsi faire une contribution au débat national. Des experts ont préparé des mémoires et les citoyens étaient invités à faire des présentations aux commissaires, au nombre desquels se trouvait la présidente nationale du Conseil des Canadiens, Maude Barlow.

Ce rapport se veut un résumé des audiences. Il montre que les Canadiens savent comment l'intégration plus profonde du Canada avec les États-Unis affecte déjà le pays et comment le Canada sera touché si ce mouvement persiste.

Principales questions

La Commission citoyenne cherchait à répondre aux questions suivantes sur les relations entre le Canada et les États-Unis :

- Qu'est-ce que l'intégration continentale, comment se manifeste-t-elle et qui en fait la promotion?
- Comment l'intégration continentale affecte-t-elle la politique publique canadienne et ses pratiques?
- L'intégration continentale menace-t-elle l'indépendance canadienne?
- Comment l'intégration continentale menace-t-elle les droits démocratiques et les libertés fondamentales des Canadiens?
- Le Canada peut-il entretenir de bonnes relations avec les États-Unis, sans sacrifier sa souveraineté?
- Comment les citoyens et les communautés du Canada peuvent-ils s'opposer à l'intégration continentale et promouvoir des solutions alternatives locales?

Principaux résultats

La Commission d'enquête citoyenne a révélé que les Canadiens ont des opinions arrêtées sur la relation du Canada avec les États-Unis. De façon générale, les participants ont fait valoir leur respect du peuple américain. Ils ont cependant du même coup exprimé de sérieuses réserves sur la cession du pouvoir canadien et l'arrimage des destinées canadiennes à celles des États-Unis.

Voici quelques-uns des principaux résultats de la Commission d'enquête :

Défense, sécurité et défense antimissiles

La Commission d'enquête a révélé que les mesures de lutte au terrorisme et de sécurité domestique aux E.-U. et au Canada portent atteinte aux libertés fondamentales canadiennes et à la réputation internationale du Canada dans les opérations de maintien de la paix. Quoique le refus de Paul Martin de participer au programme de défense antimissile balistique de George W. Bush a fortement résonné au sein de l'administration américaine, le Canada participe à ce programme « par la bande » en se conformant au système d'alerte NORAD et en laissant les arpenteurs américains examiner des sites radars potentiels en territoire canadien.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait renouveler son engagement au maintien de la paix et refuser de participer à toute guerre déclarée unilatéralement par les É.-U..
- Le Gouvernement du Canada devrait créer une commission d'enquête sur l'expulsion pour torture de citoyens canadiens, en sus de l'enquête sur le cas Maher Arar.
- Le Gouvernement du Canada devrait abolir les certificats de sécurité qui refusent aux personnes soupçonnées de terrorisme le droit à un procès impartial et relâcher les quatre personnes présentement détenues sur la base de certificats de sécurité.
- Le Gouvernement du Canada devrait prendre position sur la course -à l'armement de l'espace en se retirant du système d'alerte NORAD.

Immigration et réfugiés

Protéger le Canada des actes terroristes et accueillir les réfugiés et les immigrants dans le cadre d'une stratégie de construction d'une nation ne sont pas antinomiques. La Commission d'enquête a révélé que le Canada doit conserver des politiques d'immigration et de protection des réfugiés distinctes de celles des États-Unis, des politiques qui relèvent non pas de considérations de sécurité ou d'avantage économique, mais émanent des principes des droits de la personne et de la compassion. Si les politiques canadiennes sont articulées sur d'autres principes que ces derniers, il y a de fortes chances qu'elles nuisent aux personnes qu'elles cherchent à aider plus qu'elles ne les protègent.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait abolir l'Entente sur les tiers pays sûrs et maintenir l'indépendance de sa politique d'immigration et de protection des réfugiés.
- Le Gouvernement du Canada devrait examiner et mettre fin au profilage racial dans ses politiques d'immigration.
- Le Gouvernement du Canada devrait réviser la loi C-36 et autres mesures de sécurité domestique afin de s'assurer qu'elles n'enfreignent pas les libertés fondamentales au Canada, y inclus celles des immigrants et des réfugiés.

Enjeux frontaliers

Les effets du commerce transfrontalier depuis 15 ans ne sont pas aussi positifs que le laissent entendre les grandes entreprises et le gouvernement. Les adeptes du libre-échange du Canada, des É.-U. et du Mexique ont chanté les louanges de l'ALENA et cherchent à rendre les relations économiques encore plus étroites entre les trois pays. L'augmentation des exportations et du produit national brut (PNB) indiquent clairement à leurs yeux le succès de l'ALE et de l'ALENA. Quoique la hausse de ces indicateurs peut se traduire par une augmentation de la richesse des entreprises et des personnes à revenu élevé, la situation est toute autre pour le citoyen moyen. La croissance du PNB ne veut rien dire si les salaires font du sur place. De plus, les citoyens ont dû s'ajuster à une plus grande harmonisation des programmes sociaux avec ceux des États-Unis, l'assurance-emploi notamment.

La Commission d'enquête a révélé que le gouvernement fédéral doit tirer la leçon des erreurs du libre-échange et maintenir l'indépendance des politiques gouvernementales qui servent l'intérêt public. Ce faisant, il doit prêter une oreille plus attentive aux groupes de la société civile et aux communautés touchées directement par ses politiques plutôt que de se laisser diriger par les groupes d'intérêt des grandes entreprises.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada doit maintenir des normes et des règlements indépendants notamment en ce qui a trait aux aliments et aux médicaments, en se basant sur le principe de précaution plutôt que sur l'harmonisation aux normes américaines.
- Le Gouvernement du Canada doit rejeter l'idée d'une union douanière et monétaire suggérée par les chefs d'entreprise canadiens.
- Le Gouvernement du Canada doit évaluer l'impact de 15 années de libre-échange sur les Canadiens, notamment au chapitre de l'emploi, de la sécurité économique, des ressources naturelles et de l'environnement.

Perspectives autochtones

Tout comme l'intégration des peuples autochtones au Canada leur a enlevé le droit à l'autodétermination et la sécurité face à l'intégration, l'intégration profonde avec les États-Unis pourrait enlever ces mêmes droits aux Canadiens. L'expérience des autochtones du Canada devrait servir d'avertissement à tous les Canadiens. Les peuples autochtones ont négocié des ententes avec les nations européennes qui ont failli à leurs engagements et ainsi compromis la souveraineté des autochtones. L'intégration profonde a été imposée aux peuples autochtones et les élites du pouvoir appuient maintenant l'intégration économique, culturelle et militaire profonde avec un pays assez puissant pour imposer sa loi au Canada.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait respecter les peuples autochtones en tant que nations autonomes dans toute discussion binationale ou multinationale ayant un impact sur la souveraineté canadienne.
- Le Gouvernement du Canada devrait évaluer l'impact du libre-échange sur les communautés autochtones du Canada.
- Le Gouvernement du Canada devrait ratifier le Projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui reconnaît le droit à la sécurité et à l'autodétermination des peuples autochtones.

Énergie

Il est essentiel d'assurer l'approvisionnement domestique en énergie du Canada à notre époque de changements climatiques, de guerres et de volatilité des prix d'énergie. Or la clause de « partage proportionnel » de l'ALENA empêche le Canada de réduire la proportion de ses exportations aux États-Unis, même si l'approvisionnement domestique vient à manquer. La Commission d'enquête a révélé que le Canada devrait trouver une façon de migrer vers les sources d'énergie renouvelables. Si nous attendons jusqu'à l'épuisement de nos combustibles fossiles avant de faire cette transition, les Canadiens paieront à deux niveaux : des prix gonflés pour des combustibles fossiles de plus en plus rares et des dommages de plus en plus grands à notre environnement.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait instaurer un plafond sur nos exportations d'énergie aux États-Unis et évaluer l'impact de la clause de « partage proportionnel » de l'ALENA sur la sécurité énergétique canadienne.
- Le Gouvernement du Canada devrait rouvrir les négociations sur le chapitre 6 et l'article 315 de l'ALENA afin d'obtenir des exemptions semblables à celles que le Mexique a instituées pour protéger ses ressources énergétiques.
- Le Gouvernement du Canada devrait imposer un moratoire sur l'exploration des sables bitumineux, se retirer du projet gazier de la vallée du Mackenzie et chercher des sources d'énergie renouvelable.

Soins de la santé

À mesure que les politiques commerciales et réglementaires du Canada s'apparentent de plus en plus à celles des États-Unis, les pressions pour adopter un modèle de soins de santé américain s'intensifient. La Commission d'enquête a révélé qu'à moins que le gouvernement fédéral ne confirme la prépondérance d'un système public sans but lucratif sur le modèle privé promulgué par les organisations de soins intégrés de santé et l'industrie pharmaceutique, le Canada va avoir de plus en plus de difficultés à soutenir le système de soins de la santé universel de haute qualité auquel les Canadiens se fient.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait se faire le champion des soins de la santé publics et cesser la privatisation de la prestation des soins de la santé au Canada.
- Le Gouvernement du Canada devrait interdire la publicité directe aux consommateurs des médicaments et encourager l'utilisation de médicaments génériques moins dispendieux, ce qui ralentirait la hausse des coûts du système de santé canadien.
- Le Gouvernement du Canada ne devrait pas adopter l'harmonisation des politiques et procédures d'essais des médicaments avec celles des États-Unis et la méthode de « gestion des risques » correspondante.

Eau et environnement

Il est évident que l'ALENA représente un véritable danger pour l'eau et l'environnement canadiens. L'élite d'affaires souscrivant à une intégration plus prononcée avec les États-Unis, les normes et protections environnementales seront démantelées au service des investisseurs dans le secteur des ressources naturelles. Notre pays ne peut se permettre de faire passer les profits avant la santé des gens et de l'environnement, pas plus que la planète et son avenir.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait promulguer une politique nationale de l'eau qui empêcherait de faire de l'eau une marchandise, la protégerait de l'exportation en vrac et de la privatisation.
- Le Gouvernement du Canada devrait confirmer l'autorité de la Commission mixte internationale en tant qu'arbitre dans les différends transfrontaliers portant sur l'eau et interdire toute entente qui permettrait aux États-Unis de dévier et d'exporter en vrac l'eau des Grands Lacs.
- Le Gouvernement du Canada devrait étudier l'impact de l'ALENA sur l'environnement, notamment l'effet du chapitre 11 sur les lois sur la protection et la conservation de l'environnement.

Agriculture

Les agriculteurs canadiens n'ont pas engrangé les profits du libre-échange qu'on leur avait fait miroiter. Les producteurs transnationaux qui profitent d'un système qui favorise les grandes entreprises plutôt que les fermes familiales les ont acculés à la faillite. Depuis l'adoption de l'ALE en 1989, l'exportation des produits agricoles a doublé, mais les revenus des agriculteurs canadiens ont chuté de 24 pour cent. La Commission d'enquête a révélé qu'avec l'augmentation de la déréglementation et la fusion des normes américaines et canadiennes, le lot des agriculteurs indépendants s'empirera et la qualité, la viabilité et la sécurité de notre approvisionnement alimentaire seront compromises.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait conserver la Commission canadienne du blé et les mécanismes de gestion de l'offre qui protègent les fermes familiales des effets biaisés des accords de commerce internationaux
- Le Gouvernement du Canada devrait mesurer l'impact du libre-échange sur les agriculteurs canadiens et cesser toute intégration des politiques agricoles canadiennes à celles des États-Unis.
- Le Gouvernement du Canada devrait négocier avec les provinces afin de mettre au point et d'implanter des mesures correctrices pour les méfaits de l'intégration verticale, i.e. la concentration du contrôle sur les intrants, la transformation, la distribution et la mise en marché des produits agricoles par les conglomérats.

Médias et culture

Le gouvernement canadien doit décider s'il compte protéger la culture canadienne contre la présence dominante de la télévision, du cinéma, de la littérature, des magazines, de la musique et autres véhicules culturels américains. La protection dont bénéficient actuellement les industries culturelles canadiennes s'émousse peu à peu au passage d'ententes commerciales et de lois qui favorisent les investissements des grandes entreprises par rapport aux producteurs locaux. Si nous entendons préserver notre identité culturelle et ne pas être balayés par le raz-de-marée de l'industrie du divertissement américaine, nous devons couper les moteurs et reconnaître la culture en tant que droit fondamental.

Recommandations :

- Le Gouvernement du Canada devrait promulguer une politique culturelle nationale qui protège la culture canadienne et en faire la promotion en appuyant les producteurs locaux.
- Le Gouvernement du Canada devrait interdire la propriété étrangère d'entreprises de télécommunications et d'entreprises médiatiques canadiennes.
- Le Gouvernement du Canada devrait appuyer catégoriquement l'exception culturelle dans tout traité commercial existant ou à venir.

Conclusions

La Commission d'enquête citoyenne sur les relations Canada-États-Unis a démontré que le Canada doit approcher sa relation avec les États-Unis d'une nouvelle manière. Les opposants à l'Accord de libre-échange Canada-É.-U. et à l'Accord de libre-échange nord-américain avaient raison : ces derniers sont bien plus que des ententes commerciales. Ces ententes ont des conséquences beaucoup plus profondes sur la composition du Canada parce qu'elles offrent un cadre de travail pour l'harmonisation et la standardisation des politiques et des orientations politiques des deux pays.

Nous avons le choix. Le Canada ne devrait pas se sentir obligé, de peur de représailles commerciales, à coopérer à des projets qui sont dans le seul intérêt de l'administration américaine. Le Canada doit considérer les initiatives américaines en relations extérieures, en commerce, en défense et les initiatives sociales des États-Unis au cas par cas, non comme un tout. Il devrait coopérer dans les domaines où les deux pays s'entendent et ne pas craindre de retirer sa coopération dans les domaines qui ne sont pas dans l'intérêt public, comme ce fut le cas avec le programme de défense antimissile balistique. Le Canada peut perdre en popularité auprès de l'administration américaine, mais il y gagnera sans doute en crédibilité auprès de ses citoyens et de la communauté internationale.

Le gouvernement fédéral doit cesser toute négociation ou effort d'intégration des politiques canadiennes à celles des États-Unis et créer une commission royale afin de laisser les Canadiens s'exprimer sur le sujet. Le droit d'expression ne devrait pas être limité aux puissants lobbyistes d'entreprise. Il en revient au gouvernement de renseigner les Canadiens sur les conséquences du libre-échange et du phénomène d'intégration plus profonde avec les É.-U. et de donner à tous les Canadiens la possibilité de participer à l'orientation future des relations entre le Canada et les É.-U.